

Les Nouvelles du Pellerin

Votre journal d'information municipal

N°94 // MAI 2016



SOLIDARITÉ //
Le festival Handiclap



ENFANCE/JEUNESSE //
Les accueils de loisirs de l'été



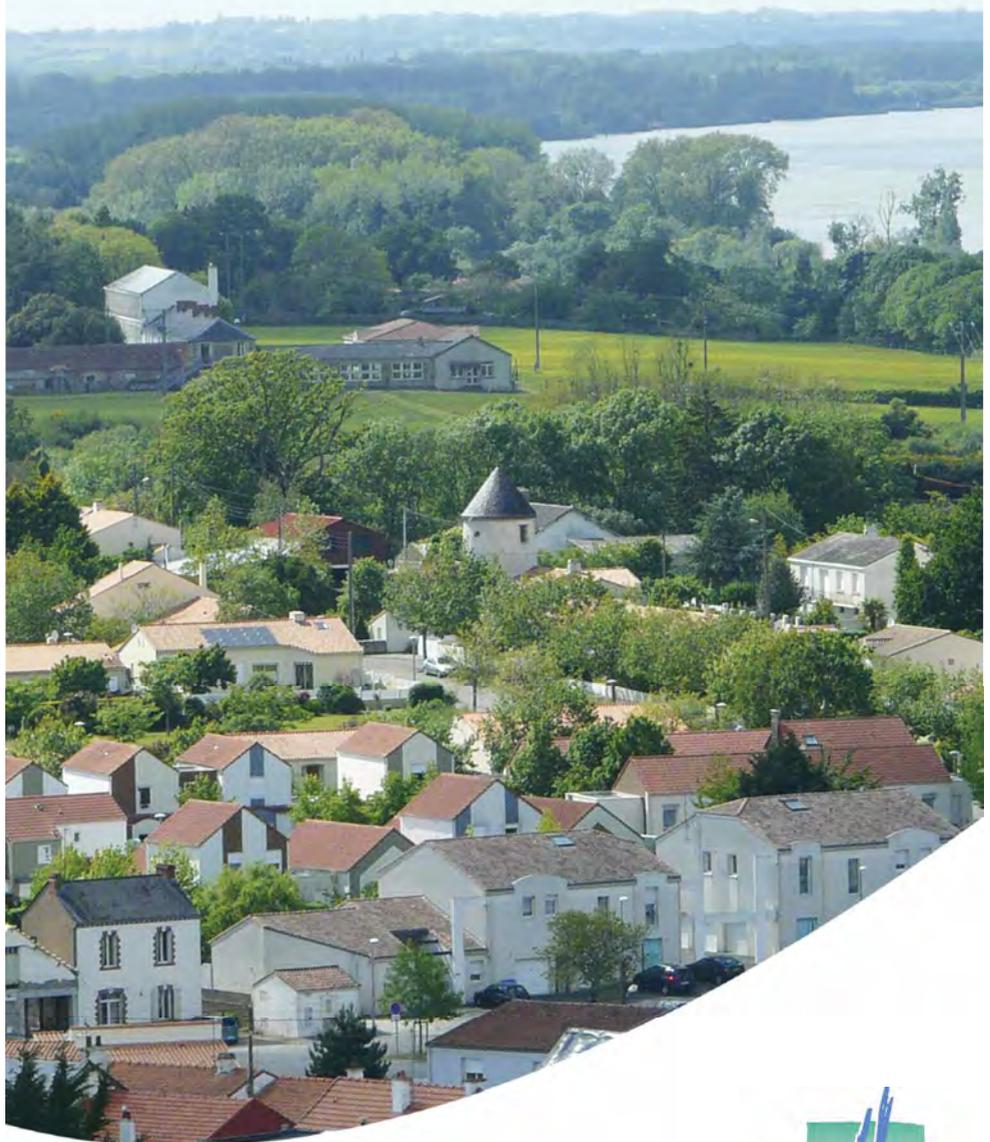
VIE LOCALE // Cérémonie
commémorative du 8 mai 1945



VIE ÉCONOMIQUE // Jouardais :
le pôle commercial s'agrandit

// DOSSIER : CADRE DE VIE ET URBANISME

Habiter mieux, se déplacer mieux et
conserver l'attractivité du paysage périurbain



60 JOURS AU PELLERIN



Le 29 février

Les Pellerinais ont été nombreux à venir à la rencontre des apiculteurs locaux de l'UNAPLA et à s'informer lors de la **journée de sensibilisation sur la vie de l'abeille**.



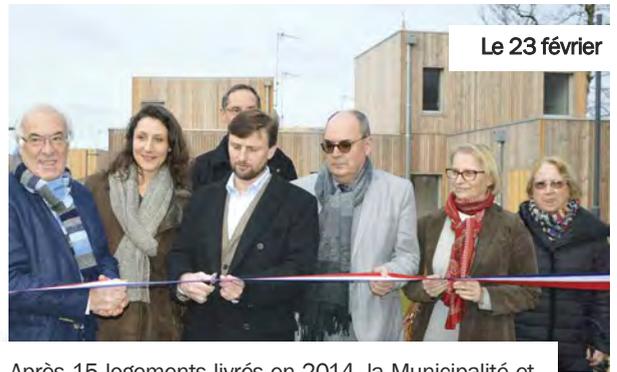
Le 13 mars

120 enfants ont fait preuve d'ingéniosité et d'agilité pour remporter les épreuves et autres défis de la 3^{ème} édition de **Fort Cassin**, organisée par l'Amicale laïque du Pellerin.



27 Mars

Franc succès pour la première édition de la **chasse aux oeufs de Pâques**, organisée par la Municipalité sur le site du canal de la Martinière, où plus de 230 enfants se sont lancés à la recherche d'oeufs colorés !



Le 23 février

Après 15 logements livrés en 2014, la Municipalité et Habitat 44 ont accueilli les nouveaux habitants à l'occasion de la **livraison des 7 dernières maisons de l'opération "Les Tournesols"**.



Le 12 Mars

Festival Errances : voyages créatifs à la médiathèque, entre le Portugal et les îles britanniques, lors **des ateliers pop-up de la plasticienne Laure Tavernini**...



Le 25 mars

Musiciens et mélomanes sont venus jouer et écouter du jazz lors de la **jam session**, encadrée par le trompettiste Yannick Neveu et organisée par Jazz en Retz, à la Maison des arts.



Le 14 avril

Bel après-midi ludique pour le **Club des aînés** à l'occasion de leur **loto** bimensuel se tenant dorénavant dans la nouvelle salle des mariages de la Mairie annexe.

Retrouvez toute l'actualité pellerinaise sur www.ville-lepellerin.fr





Ensemble, bâtissons notre futur

Vos élus, épaulés par les agents municipaux, ont la mission de gérer avec respect les deniers publics issus de l'effort des citoyens et l'obligation morale de mettre en œuvre les orientations stratégiques pour lesquelles ils ont été élus.

Aujourd'hui chacun peut trouver, au Pellerin, les animations qui lui conviennent (repas des aînés, concert, animation, exposition...). L'offre actuelle n'a pas à rougir face à ce qui a pu exister. Et cela inclut la solidarité avec ceux qui traversent un moment difficile plus ou moins long. Grâce à cette gestion au plus près des besoins, raisonnable et équilibrée, nous avons pu éviter l'augmentation des taxes locales. Nous ne générons pas de gains, nous dégagons des marges de manœuvre pour

investir. Ainsi, nous finançons les investissements qui forgeront notre avenir.

Alors oui, nous sommes fiers d'investir pour vos besoins, actuels et futurs.

Oui, nous investirons près d'un million d'euros dans des locaux associatifs pour la culture en général et la musique en particulier. Ces locaux permettront aux adhérents de pratiquer leurs loisirs dans des conditions dignes.

Oui, nous agrandirons l'Espace Cassin pour un stand de tir promis depuis plus de dix ans, mais aussi une salle de danse, une salle polyvalente et tous les espaces de rangements dont les intervenants ont besoin. Ce sont 600m² de services supplémentaires pour les Pellerinçais, pour moins d'un million d'euros.

Oui, nous rénoverons l'école historique de l'Hermitage. Ainsi, nous mettrons à disposition des locaux durables avec une cantine sur place pour réparer une erreur qui aura duré presque dix ans (encore) au détriment des enfants et des animateurs, à chaque déjeuner. Cette remise à neuf coûtera sûrement plus d'un million d'euros.

Oui, nous créerons un nouveau terrain de sports avec une piste d'athlétisme, pour que nos écoliers, nos collégiens et les associations puissent bénéficier toute l'année d'un équipement essentiel et économe en fonctionnement. Cet équipement coûtera moins d'un million d'euros.

Concernant les coûts de ces nouveaux équipements, bien malins sont ceux qui pourraient vous en donner le montant avant le lancement même des marchés de travaux et leurs réalisations. Les chiffres actuels ne sont que les estimations d'architectes. Nous votons des principes, pas des prix.

Enfin, la Mairie n'a jamais eu et n'aura jamais aucun pouvoir sur l'emplacement des commerces, ainsi que sur la liberté de chacun de négocier entre personnes privées. L'intérêt général est notre seule préoccupation, notre seul pouvoir vient de sa défense.

Benjamin Morival,
Maire

SOMMAIRE

4 INFOS PRATIQUES

5 / 9

DOSSIER :
CADRE DE VIE

9

SORTIES / LOISIRS

10 / 11

VIE LOCALE

12 / 13

ENFANCE / JEUNESSE

14

SOLIDARITÉ

15

LA LIBRE EXPRESSION
DES GROUPES

16 / 17

VIE ÉCONOMIQUE

18

HISTOIRE ET PATRIMOINE

19

AGENDA

DÉMÉNAGEMENT : PRÉVENEZ VOTRE MAIRIE !

Si vous avez changé d'adresse et que la nouvelle ne correspond plus à votre inscription électorale, il est possible que vous soyez radié des listes de la commune.

Il convient donc de **communiquer votre nouvelle adresse à la Mairie** de votre lieu de résidence, sur simple présentation d'un justificatif de domicile

Plus d'infos au 02 40 04 56 00 ou
à l'adresse elections@ville-lepellerin.fr



// INSCRIVEZ VOUS SUR LES REGISTRES DU PLAN CANICULE !

Du 1^{er} juin au 31 août, un dispositif de veille saisonnière, «Plan canicule», sera mis en place et géré par le CCAS du Pellerin.



En prévision des fortes chaleurs pouvant survenir cet été, pensez à vous inscrire ou à inscrire vos proches sur les registres tenus par l'équipe du CCAS.

Plus d'infos au 02 40 05 69 81

SERVICES DE GARDE

- ☐ Médecins et ambulances (centre régulateur du SAMU) ☎ 15
- ☐ Cabinets infirmiers ☎ 02 28 01 08 58 - 7, quai du Dr. Provost
> M.Pouchard, D.Jezequel et N.Le Bideau
☎ 02 40 04 56 10 - 13, rue du Prieuré
> M.Coden et I.Desert
- ☐ Pharmacies ☎ 32 37 (0,34 €/min.)
- ☐ Vétérinaire (Dr. Lisner) ☎ 02 40 04 64 23
- ☐ Dentistes (dimanche et jours fériés) > www.odocd44.fr

BIENTÔT 16 ANS : PENSEZ AU RECENSEMENT !

Les jeunes citoyens français, filles ou garçons, venant d'avoir 16 ans, sont tenus de se faire recenser. Ils doivent le faire dans les trois mois qui suivent leur date d'anniversaire.



Se faire recenser permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans, mais également d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Comment faire ?

Se présenter à la Mairie de votre lieu de résidence, avec une pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile.

Plus d'infos au 02 23 44 50 01 ou
sur www.defense.gouv.fr/jdc

JOURNAL MUNICIPAL

En cas de **non distribution** ou si vous souhaitez recevoir votre journal municipal **uniquement en version électronique** merci de vous adresser au service communication de la ville du Pellerin au 02 40 97 58 93 ou par mail à l'adresse info@ville-lepellerin.fr

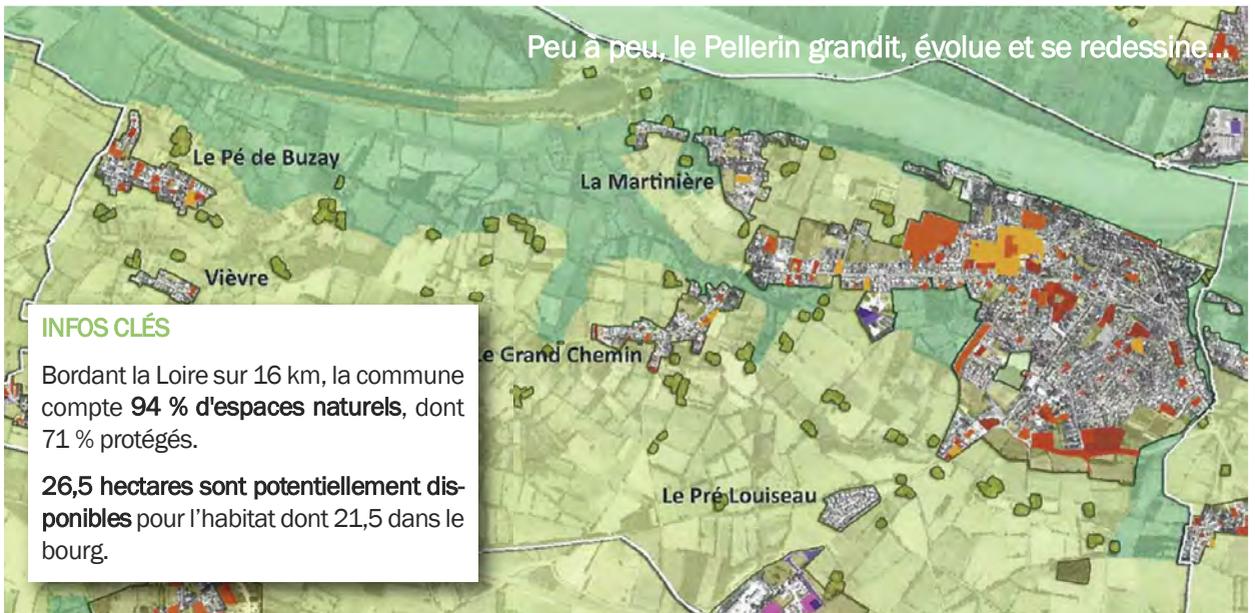
ETAT CIVIL

NAISSANCES

Lina PERNOT (08/02), Léo GUILLORÉ (17/02), Hélios LARAVINE (18/02), Cléo CHARIER (03/03), Romy CARPENTIER (25/03)

DÉCÈS

Joseph ETOUBLEAU (09/02), Germaine BRISARD, veuve GENDRONNEAU (15/02), Arsène DAUFOUY, veuve COLIN (21/02), Raymonde SATIZELLE, veuve FRANÇOISE (09/03), Anna CHAPUIS, veuve BREMONT (29/03)



Peu à peu, le Pellerin grandit, évolue et se redessine...

INFOS CLÉS

Bordant la Loire sur 16 km, la commune compte **94 % d'espaces naturels**, dont 71 % protégés.

26,5 hectares sont potentiellement disponibles pour l'habitat dont 21,5 dans le bourg.

DOSSIER /// CADRE DE VIE ET URBANISME

Habiter mieux, se déplacer mieux et conserver l'attractivité du paysage périurbain

Au fil des années, la commune du Pellerin s'est dessinée en forme de «croissant de lune» dominant la Loire. Sa diversité architecturale, son port ligérien et ses 94 % d'espaces naturels lui donnent son caractère pittoresque, agréable, apaisé et harmonieux. C'est ce patrimoine que la Municipalité a à cœur de protéger tout en accueillant les constructions répondant aux besoins des nouveaux habitants et aux exigences réglementaires.

En 2014, la ville a engagé avec l'ensemble des communes de la Métropole nantaise **une démarche participative pour élaborer le PLUm, qui entrera en vigueur en 2018**. Cet outil d'aménagement et de planification a pour objectif de construire une métropole, pour tous, plus mixte, plus compacte et plus économe en déplacements. Il précisera les orientations futures du territoire, tout en tenant compte de l'identité et des spécificités de chaque commune.

Début 2015, des habitants ont participé à **plusieurs groupes de réflexion pour travailler, à l'échelle de la commune, à l'élaboration du PADD**, première étape de la construction du PLUm. Un groupe de 24 Pellerinçais, composé de 12 volontaires, issus de chaque quartier, d'élus, d'un sage et de représentants d'associations, a ainsi pu échanger et s'exprimer sur 4 thématiques : **mobilité, environnement, emploi et habitat**.

Au Pellerin, le PLUm entend notamment être attentif à la préservation des grands espaces naturels et agricoles et privilégier les constructions là où existent les réseaux d'eau, d'électricité, assainissement, etc. (bourg et villages équipés en priorité).

// Lexique de l'urbanisme...

PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable

Le PADD indique les grandes orientations concernant l'urbanisme, l'environnement, la vie économique et les déplacements.

PLU : Plan Local d'Urbanisme

Le PLU est un outil de planification de l'urbanisation de la commune. Il découle du PADD et comporte un règlement qui fixe les règles d'affectation et d'utilisation des sols. L'actuel PLU sera remplacé par le PLUm en 2018.

PLUm : Plan Local d'Urbanisme métropolitain

Le PLUm (en cours d'élaboration) est un PLU élaboré à l'échelle de la Métropole. Il prend en compte les objectifs de développement durable introduits par les lois « Grenelle II ».

HABITER MIEUX...

Dans un cadre réglementaire contraignant, la Municipalité doit, à la fois, éviter l'étalement urbain dans la campagne environnante, permettre la construction d'habitations privées et atteindre un parc de logement sociaux de 25% à l'horizon 2025. Des objectifs difficiles à concilier sans repenser la ville sur elle-même et qui imposent de combler les parcelles «en friche» et d'accepter une densification raisonnée du bourg.

// Cadre réglementaire

La loi SRU «Solidarité et renouvellement urbain», durcie par les lois Duflot de 2013 et 2014, instaure un **seuil minimal de 25% de logements sociaux à atteindre avant 2025** dans les communes de plus de 3 500 habitants, comprises dans une agglomération de plus de 50 000 habitants. L'agglomération s'est aussi donnée pour objectif de réduire de 50% la consommation d'espaces naturels et agricoles dans le PLU.

► LE LOGEMENT

La commune doit construire plus de 225 logements sociaux dans les 9 prochaines années pour atteindre les 25% exigés par la loi. Refusant les programmes «100% social», la Municipalité demande, dans toutes les opérations immobilières d'envergure de respecter les points suivants : mixité sociale, insertion environnementale, qualité architecturale et densité modérée.

La commune compte environ 2 000 logements pour un parc social de 275 logements (soit 13.76%), alors qu'elle devrait en compter 500. Un retard qui impose à la commune une pénalité de 29 000 € (chaque année, le préfet pourrait multiplier jusqu'à cinq fois cette pénalité, si la commune ne fait pas d'efforts de construction sociale).

Ainsi, même si la commune se doit de construire rapidement, la récente mutualisation de la construction de logements sociaux avec les autres communes de la Métropole permet au Pellerin de voir son rythme de rattrapage de construction fixé à 14 logements sociaux par an.

En plus de l'objectif d'insérer 35% de logements sociaux dans tous les projets collectifs importants, la Municipalité souhaite y intégrer une véritable mixité globale...

«Il faut accueillir des habitants de toute condition sociale : des personnes aux revenus faibles ou modérés, des personnes plus aisées, mais aussi des seniors, des étudiants, etc. Seule cette mixité fait la

diversité humaine d'une ville, mais aussi sa prospérité économique et sa richesse culturelle» indique Patrick Gavouyère.



« Pour beaucoup de nos concitoyens, habiter mieux, c'est vivre dans un bel environnement, pratique et harmonieux. Dans un cadre légal contraignant, répondre à cette demande est notre objectif municipal »

Patrick Gavouyère,
adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme
et au patrimoine

► Les projets immobiliers

Le lotissement du Bois Tillac

Le projet comprend 2 petits collectifs de 10 logements locatifs, 19 maisons individuelles groupées et 40 maisons individuelles classiques en accession, dont 16 en lots libres de constructeur.



> 79 logements, dont 24 logements sociaux
> Densité : 31 logements à l'hectare

Le lotissement Pierre Chanson

Ce projet, encore à l'étude, devrait comprendre 19 maisonnettes individuelles, dont quelques-unes adaptées aux personnes âgées.

> 19 logements, dont 7 logements sociaux
> Densité : 31 logements à l'hectare

Autres projets :

► Rue des Jonquilles

Construction de 3 petites maisons pour 3 logements locatifs sociaux.



► Rue du Moulin Collet

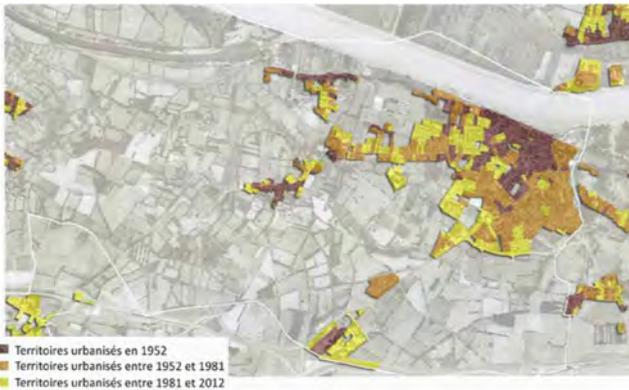
Une opération d'habitat mixte, comprenant 35% de logements sociaux, est envisagée sur des parcelles acquises par la commune et Nantes métropole.

► LE DEVELOPPEMENT URBAIN

Pour le confort de ses habitants, mais aussi pour limiter la consommation d'espaces classés agricoles et naturels, la commune veille à construire et à répartir l'habitat dans les secteurs déjà urbanisés.

Vivre à proximité immédiate des transports en commun, des services publics et autres lieux de vie est un critère de qualité de vie reconnu. Pour cette raison, la Municipalité a fait le choix de construire dans les secteurs jusqu'alors délaissés de la ville et ainsi permettre aux futurs habitants de vivre à proximité des infrastructures existantes. «*Nous poursuivons cependant les discussions avec Nantes métropole pour que des lignes de la TAN viennent aussi desservir des villages*» indique François Brillaud de Laujardière, adjoint délégué à la voirie et au cadre de vie.

De plus, en s'appuyant sur **une étude urbaine**, la Municipalité planifie et accompagne l'évolution de la ville, dont le centre bourg se déplace vers le sud. Parallèlement, les commerces (voir article page 16) se regroupent de plus en plus entre la rue du Clos Grillé et la rue de la Jouardais. Ainsi, la commune prévoit la création d'équipements publics dans ce secteur.



Une densité maîtrisée...

Le vieux bourg du Pellerin, appelé également «Anneau Loire», présente une densité d'environ 56 logements à l'hectare. Un chiffre que l'équipe municipale souhaite retenir, comme densité plafond, en périphérie.

Faire respirer le bourg et améliorer l'existant...

Les programmes immobiliers sont choisis et conçus pour recréer et pérenniser un espace public ouvert et aéré. Ainsi, autant que possible, **des cheminements piétonniers ou cyclables, des venelles et des espaces collectifs y sont intégrés** (ex. Bois Tillac) **ou conservés et entretenus** (ex. Pierre Chanson), **voire créés** (ex. liaison entre la Médiathèque et l'Intermarché)

Dans le même esprit, pour permettre aux personnes résidant en appartement et souhaitant disposer d'un potager, une première expérience de **jardins familiaux** est en cours d'aménagement à côté de la forêt communale.



« Habiter mieux, c'est bénéficier du lien social, faire ses courses ou profiter des services communaux dans un bourg qui a su préserver son patrimoine. »

Patrick Gavouyère,
adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme
et au patrimoine

Un patrimoine préservé...

Les règles d'urbanisme élaborées dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU) préserveront notamment l'harmonie du **vieux bourg, classé en zone « patrimoniale »**. En effet, ce secteur, tout comme les parties anciennes des villages, sont particulièrement protégés au titre de leur caractère ancien, traditionnel et parfois historique.

// RÈGLES AVANT TRAVAUX

De façon générale, toutes les constructions ou tous les travaux concernant les façades, les toitures et les clôtures doivent faire l'objet d'une **autorisation d'urbanisme**. **Dans les secteurs patrimoniaux, en particulier, l'article 11.6 du PLU du Pellerin indique** : «*Toute intervention sur des constructions existantes doit être réalisée avec respect. Dans le cas d'une construction nouvelle, il s'agira d'adopter une écriture architecturale qui s'inscrit harmonieusement dans la morphologie du contexte bâti.*»

Plus d'infos auprès du service urbanisme et aménagement de l'espace public de la ville au 02 40 04 56 00.

// SE DÉPLACER MIEUX...

Alors que Le Pellerin s'agrandit, faciliter, apaiser et sécuriser les déplacements des habitants en centre ville ainsi qu'entre le bourg et les villages est essentiel. Pour répondre à ces objectifs, la Municipalité porte une attention quotidienne à la création d'aménagements et à l'entretien de la voirie avec Nantes Métropole.

La programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) 2014/2020, construite avec Nantes Métropole, indique les priorités et prévoit les enveloppes budgétaires allouées à la commune. Dans ce cadre, **une étude globale pour apaiser et sécuriser la rue de la Jaunaie a été demandée par la Municipalité et est en cours de réalisation.** Celle-ci contribuera à la sécurisation de l'axe allant de Vièvre à la rue du Port Chassé.



Selon une étude de circulation de septembre 2015, 4200 véhicules passent chaque jour sur l'axe rue de la Jaunaie / rue du Chêne Vert...

Prenant en compte les projets immobiliers programmés, le flux et la vitesse des automobilistes sur cet axe, différents travaux seront réalisés pour modifier la «rectitude» de la rue de la Jaunaie où le trafic est particulièrement im-

« Permettre une cohabitation sereine entre tous les usagers de la route est une priorité. »

François Brillaud de Laujardière,
adjoint au Maire, délégué au cadre de vie



portant. Des aménagements de sécurité pour les cyclistes et les piétons y seront également créés, tels que ceux déjà réalisés en 2015 dans les villages de Vièvre, du Grand Chemin et bientôt rue de la Jouardais.

► Le stationnement

Se déplacer mieux, c'est aussi pouvoir stationner momentanément son véhicule sans difficulté. Or, force est de constater le manque de places au Pellerin. La Ville propose des solutions pour y remédier.

20 **nouveaux stationnements** viennent d'être créés sur le quai Provost. 8 autres agrandiront prochainement le parking de la Mairie annexe et encore 15 places supplémentaires sont actuellement à l'étude, rue du Champs d'Armée, pour débiter une zone de stationnements autour des Halles. De plus, des **stationnements en zone bleue** viennent d'être matérialisés, devant la médiathèque et sur le parking de la Poste, afin de fluidifier le flux de véhicules. À proximité de la Poste, l'installation d'une **boîte aux lettres «Drive»** évitera aux usagers de quitter leur véhicule. Enfin, une reconfiguration du stationnement autour de l'église, amenée à devenir une «zone de rencontre», prioritaire pour les piétons et les vélos, est aussi en réflexion.



jectifs. De plus, grâce à l'acquisition de fonds de jardins, **la création de venelles, reliant la rue du 11-Novembre à la rue de la Jouardais et, par la suite, la rue du Clos-Grillé et le quartier des Fleurs,** est à l'étude.



► Des liaisons douces

Avec le souhait de faire respirer le bourg, la Municipalité crée et entretient des cheminements entre les différents quartiers de la ville. Ces liaisons douces contribuent à la qualité de vie des habitants qui, à pied ou à vélo, peuvent éviter les voies à forte circulation.

Quelques liaisons douces ou venelles inter-quartiers existent d'ores et déjà au Pellerin pour faciliter les déplacements des piétons et des cyclistes dans le centre bourg (ex. Zac du chêne vert) et contribuer à la sécurisation en ville. Les nouveaux programmes immobiliers, tels que ceux du Bois Tillac et Pierre Chanson (voir page 6), seront également complétés de cheminements piétonniers avec les mêmes ob-

// RÉFECTION DE LA RUE DU 8 MAI

Travaux réalisés de janvier à mars 2016

> 125 000 €



Dans le cadre du programme 2015 d'Entretien, de Rénovation et de Sécurité de voirie, ces travaux, qui prévoyaient notamment la reprise de l'enrobé, ont été complétés par une intervention sur le profil de la chaussée afin de mieux répartir l'écoulement des eaux de pluie, par la création de nouveaux cheminements piétons et par une signalisation plus complète.

// DES MAGNOLIAS ALLÉE DES ROSES

Travaux réalisés en décembre 2015



Vieux et malades, les arbres qui longeaient l'allée des Roses ont été arrachés en 2015 pour être remplacés par 17 magnolias déjà bien formés. Les habitants de la rue pourront ainsi, dès le début du printemps, profiter de la floraison généreuse de ces arbres aux grandes fleurs blanches rosées...

// RESEAU EAU POTABLE

Travaux réalisés en mars et en avril 2016



Profitant des travaux d'assainissement en cours, un chantier de renouvellement de la conduite d'alimentation en eau potable a été réalisé du carrefour de la rue de l'Église et de la rue du 11 Novembre, jusqu'à l'allée des Roses.

// TROPHÉE DU CANAL :
UNE NOUVELLE ÉDITION SE PRÉPARE

Tous les ans, le Trophée du canal réunit petits et grands pour une grande rencontre sportive et familiale au canal de la Martinière. Si l'année dernière la grande course-relais a été complétée par des courses à pieds individuelles pour les plus jeunes, la Municipalité cherche encore pour cette année de nouvelles idées pour rendre cette journée toujours plus «sportivement sympathique»... Votre avis nous intéresse...



En 2016, la 6^{ème} édition du Trophée du canal aura lieu le dimanche 11 septembre. Comme l'année dernière, cette épreuve sportive comprendra :

- ▶ une course relais par équipe, ouverte à tous (à partir de 14 ans), où s'alterneront, canoë kayak, vélo et course à pied ;
- ▶ deux courses à pied individuelles, ouvertes aux enfants, âgés de 8 à 11 ans et de 12 à 14 ans.

Les bulletins d'inscriptions seront mis à votre disposition à compter de fin juin. En attendant, vous pouvez d'ores et déjà composer vos équipes !

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE --- ✂ ---

NOM : PRÉNOM :

TÉL. : MAIL :

a déjà participé au Trophée du canal

Oui Non

Si oui, merci de préciser l'année et à quelle course vous avez participé.....

Vos idées / remarques / suggestions :

.....

Coupon réponse à retourner , au service JACS de la Mairie, par mail à l'adresse jacs@ville-lepellerin.fr ou par courrier (Mairie du Pellerin - rue du Dr. Sourdille)



LE JACS : VOTRE CONTACT !

Service Jeunesse, Animation,
culture et Sports (JACS)

Mairie du Pellerin

Rue du Dr. Gilbert-Sourdille

Tél. 02 40 97 36 27

jacs@ville-lepellerin.fr

// VIE ASSOCIATIVE : FICHE PRATIQUE

Plus de 80 associations interviennent sur le territoire communal. En offrant aux habitants une palette variée d'activités sportives, culturelles ou de loisirs, elles contribuent très largement à l'attractivité de la ville et à sa vie sociale. Pour maintenir ce dynamisme, la Municipalité soutient activement le tissu associatif Pelleriniais, tant sur le plan logistique que financier. Ce partenariat est encadré par des règles d'organisation et est porté par de nouveaux projets de bâtiments.

Dans le soutien de la Ville au tissu associatif, les aides municipales peuvent prendre plusieurs formes...

► LES SUBVENTIONS MUNICIPALES FINANCIÈRES

La Commune verse deux types de subventions : **des subventions de fonctionnement** (pour l'activité quotidienne) et **des subventions de projet** (ponctuelles). Leur attribution est soumise au vote du Conseil municipal.

Pour garantir l'équité, les subventions sont calculées sur la base d'une grille à critères objectifs multiples :

- pour les subventions de fonctionnement : nombre d'adhérents, nombre de salariés, etc.
- pour les subventions de projet : récurrence, rayonnement, accessibilité, création de lien social, etc.

► LES SUBVENTIONS MUNICIPALES EN NATURE

► Prêt de véhicule

La navette "Pelleri'bus" (véhicule de 9 places) peut, sous certaines conditions, être mise à disposition des associations locales pour de courtes durées.

► Mise à disposition de locaux

Que ce soit pour les activités quotidiennes ou pour un événement ponctuel (manifestation, réunion, etc.) la Municipalité met à la disposition des associations de nombreuses salles mutualisées, dont elle assure l'entretien et prend en charge l'ensemble des dépenses de

fonctionnement (fluides, etc.).

► Aide à la communication

En fonction de l'actualité, les associations peuvent bénéficier, sur simple demande, des supports d'information de la ville (journal municipal, site internet, réseau d'affichage, structures pour calicots, etc.).

► FORUM DES ASSOCIATIONS

Rendez-vous incontournable de la vie locale, la Ville organise à chaque rentrée scolaire un Forum des associations.

Au début du mois de septembre, à l'espace René-Cassin, toutes les associations sont invitées à venir tenir un stand d'accueil. L'occasion pour chacune d'entre elles de se présenter, d'effectuer des démonstrations et d'enregistrer les inscriptions des adhérents.



► L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉVÉNEMENTS DES ASSOCIATIONS

Interlocuteur unique en Mairie, le service JACS (voir ci-dessus) met à la disposition des associations un **dossier d'organisation des manifestations**. Ce dossier permet de ne rien oublier en synthétisant l'ensemble

des besoins (matériels, techniques ou en communication). Il doit être **retourné complété en Mairie au minimum 1 mois avant l'événement**

Attention, dans certains cas (vide-greniers, feu d'artifice, débit de boisson...), une demande d'autorisation spécifique auprès des autorités compétentes est indispensable. L'ensemble de ces informations et la procédure sont indiqués dans le dossier de manifestation.

// LES MANIFESTATIONS À LA MARTINIÈRE

Avec une partie classée et une autre répertoriée Zone natura 2000, le site du Canal de la Martinière est soumis à des règles strictes en matière d'organisation de manifestations...

En effet, avec le souhait de protéger ce site, toute manifestation doit faire l'objet **d'une déclaration ou d'une demande auprès de la Préfecture au moins deux mois à l'avance.**

► DE NOUVEAUX BÂTIMENTS

► Un nouveau pôle artistique

L'actuelle Maison des arts ne s'avérant pas appropriée aux activités qui y sont prati-



quées, la Commune a missionné un bureau d'étude pour mener une réflexion sur la création d'un nouvel équipement adapté à l'accueil de ces activités.

Après collecte des besoins auprès des acteurs concernés et pour répondre aux exigences de centralité, de lisibilité et d'accessibilité, l'équipe municipale a opté pour une extension d'environ 670 m² du bâtiment de la médiathèque.

La Médiathèque occupera alors l'étage, tandis que des locaux mutualisés seront implantés au rez-de-chaussée pour accueillir les associations culturelles. Une consultation est sur le point d'être lancée pour trouver les entreprises qui construiront cette extension, que la Municipalité envisage d'inaugurer courant 2018.

► De nouveaux équipements sportifs

Avec l'objectif d'améliorer et de redimensionner l'offre sportive au Pellerin, la Municipalité lance une consultation pour la construction de 625 m² de **salles multi-activités** en extension de l'espace sportif René-Cassin. Un groupement de commandes est également en cours avec les villes de Pornic, Saint-Michel-Chef-Chef et Villeneuve en Retz pour la construction, d'ici 2017, d'un **terrain synthétique avec piste d'athlétisme.**

// L'UNC CHERCHE DE NOUVEAUX ADHÉRENTS

Les membres de l'Union Nationale des Combattants (UNC) invitent tous ceux qui ont porté l'uniforme à les rejoindre pour continuer de faire vivre le devoir de mémoire...

Avec une moyenne d'âge vieillissante, l'UNC continue d'entretenir le souvenir des soldats morts pour la France. Présente notamment lors des cérémonies commémoratives, l'association réunit des anciens combattants qui ont pris part à la seconde guerre mondiale ou aux conflits en Indochine, en Afrique du Nord, etc. Soucieuse de perpétuer son action pour rendre hommage et se rappeler de tous ceux qui sont tombés ou ont été blessés au front, l'association s'ouvre également aux personnes qui ont porté les armes au service de la France en temps de paix (service national), mais aussi à tous ceux qui oeuvrent ou ont oeuvré dans les forces de sécurité et de protection (police, pompiers, etc.).

Afin de perpétuer son action, l'UNC recherche de nouveaux adhérents...

Plus d'informations auprès de Jean-Claude Le Floch, président de l'Union Nationale des combattants au Pellerin au 06 60 59 75 30



// CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Dimanche 8 mai, à partir de 11h, la municipalité vous invite à participer à la cérémonie commémorative du 71^{ème} anniversaire de la victoire de mai 1945.



- 11h : Départ en cortège de la Mairie
- 11h15 : cérémonie officielle au cimetière du 11 novembre
- 11h45 : Vin d'honneur à la Mairie annexe (allée George-Sand)

Plus d'infos au 02 40 97 58 93



PHILOSCEIENCE

Les enfants des accueils de loisirs pourront s'inscrire à l'événement «Philoscience» où **du 19 au 22 juillet**, ils pourront partir en camping pour partager **4 jours d'enquêtes et de défis à relever en équipes** !

// LES ACCUEILS DE LOISIRS ET LES SÉJOURS D'ÉTÉ 2015

Cet été, le jardin extraordinaire sera le nouveau lieu de vie des jeunes Pellerinains et le fil rouge de la fédération nationale des *Francas*, qui gèrera cet été encore les accueils de loisirs de la commune ! En effet, entre jardin des découvertes, clairière participative, Jardin'amusons, jardin'art et jardins éloignés, les enfants profiteront de vacances ludiques et de qualité !

Le jardin extraordinaire ouvrira ses portes sur un environnement naturel, sensible et délicat à découvrir et à préserver. Tous les sens des enfants seront mis en éveil. Ils pourront observer le monde qui les entoure au coin d'une clairière. Chacun trouvera sa place, jardinera à son rythme et mettra sa graine au sein du projet !

Des jardins pour les enfants...

► Un Jardin des découvertes

Pour découvrir des pratiques ludiques, environnementales, culturelles, sportives et scientifiques..

► Un Jardin'amusons

Pour jouer, se détendre, s'amuser et s'épanouir.

► Une clairière participative

Pour donner son avis, discuter, échanger, apprendre avec les autres et des autres, choisir des activités et construire des projets.

► Un jardin'art

Pour imaginer, créer, découvrir de nouvelles techniques artistiques.

► Des jardins éloignés

Pour découvrir l'environnement humain, naturel et matérie proche de l'accueil de loisirs.

Les lieux d'accueil :

- **Accueil des 3/5 ans** à la Maison de l'enfance.
- **Accueil des 6/11 ans** à l'accueil «Les Caraïbes» de l'école Aimé-Césaire.

// LES SÉJOURS DE VACANCES

Les enfants pourront partir à l'aventure, lors des séjours thématiques* proposés par les *Francas*.

«Arrêt sur image entre terre et mer» à St-Michel Chef Chef

► Du 11 au 15 Juillet, pour les 7/9ans

Découverte du milieu marin, pêche à pied, fabrication d'aquarium, etc., sur la base de loisirs de Saint-Michel Chef Chef, installée en bord de mer.

«Itinérance entre vélo et ski» à Paimboeuf

► Du 25 au 29 juillet, pour les 10/13ans

Séjour en vélo au départ de la commune de Saint-Jean-de-Boiseau. Initiation au ski nautique, baignade en piscine et découverte de l'estuaire.

«T'es pas cap ?!» à Savenay

► Du 22 au 24 août, pour les 7/9 ans

Escalade, équilibre, agilité sur le parcours d'accrobranche, baignades en piscine, mais aussi jeux et détente à proximité du lac de Savenay.

«Petits korrigans aventuriers !» à Savenay

► Du 25 au 26 août, pour les 5/7 ans

Deux jours d'aventure et de détente pour grimper, sauter et marcher sur les structures gonflables et les parcours aériens de la vallée des korrigans.

Plus d'infos sur les accueils de loisirs d'été et les séjours organisés par les *Francas* sur www.acmlpellerin.fr.

* séjours mutualisés avec la commune de Saint-Jean-de-Boiseau

// LE BAC A SABLE

Le multi-accueil associatif, le Bac à sable, accueille les enfants âgés de 2 mois 1/2 à 5 ans à la Maison de l'enfance tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires, de façon régulière mais aussi occasionnelle !



Le multi-accueil a pour objectifs :

- ▶ accompagner les parents dans leur fonction d'éducation et les aider à concilier vie de famille, vie professionnelle et vie sociale ;
- ▶ favoriser le développement, l'éveil et la socialisation des enfants de 2 mois 1/2 à 5 ans ;
- ▶ créer une dynamique locale autour de la petite enfance, avec tous les acteurs concernés.

Avec une capacité d'accueil de 29 enfants, la structure est ouverte du lundi au vendredi. Toute l'année, l'équipe éducative, composée d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'animatrices petite enfance, accueille les enfants en contrat régulier mais aussi occasionnellement.

En effet, **le multi-accueil accueillant également des enfants en âge d'être scolarisés en maternelle, peut apparaître comme solution de dépannage pour les parents, notamment pendant les vacances scolaires où les places sont souvent plus nombreuses.**

Une association gérée par des parents bénévoles...

Le multi-accueil est financé par les recettes de fonctionnement de la structure, par des subventions municipales, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole.



Plus d'infos sur www.lebacasable.com

// LES BOUQUINERIES DES TOUT-PETITS

Après le succès de sa première édition en 2014, l'événement «Les bouquineries des tout-petits» revient du 14 au 25 juin dans les médiathèques du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau avec, cette fois encore, de nombreuses animations littéraires adaptées aux enfants de moins de 3 ans.

Événement mis en place en 2014 par les communes du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau, mais aussi les structures culturelles et de la petite enfance des deux villes*, les «Bouquineries des tout-petits» sont de retour cette année avec encore et toujours l'objectif de proposer des animations culturelles particulièrement adaptées au très jeune public.



Raconte-tapis

Un temps fort culturel pour les 0/3 ans

Pendant presque deux semaines les livres adaptés au très jeune public seront au coeur d'activités ludiques pour les tout-petits, mais aussi de temps d'échanges entre parents et professionnels de la littérature jeunesse et de la petite enfance.

Des raconte-tapis, des spectacles, des expositions et des rencontres / conférences sur l'importance du temps de l'histoire par le biais de la présentation de livres pour les tout-petits, sont notamment au programme des animations.

▶ Retrouvez l'intégralité du programme sur www.ville-lepellerin.fr

Plus d'infos auprès de la médiathèque du Pellerin au 02 51 79 81 90 ou auprès de celle de Saint-Jean-de-Boiseau au 02 40 32 97 31.

* Le Relais assistantes Maternelles (RAM) intercommunal, le Multi-accueil «Le bac à Sable» du Pellerin, la Halte-Garderie «Pirouettes et trotinettes» de Saint-Jean-de-Boiseau et les médiathèques des deux communes.



// FESTIVAL HANDICLAP : LA CULTURE PAR TOUS ET POUR TOUS !

Piloté par l'APAJH44*, le festival Handiclap soutient le même objectif depuis sa création : favoriser, par l'expression artistique, l'intégration des personnes en situation de handicap. Partageant cette volonté de faire de la différence une invitation à la fête, à la rencontre et à la découverte, la ville du Pellerin s'inscrit dans la programmation de ce festival avec une belle exposition collective et une journée de théâtre.

// DEUX TEMPS FORTS AU PELLERIN

Le festival handiclap permet à la fois de sensibiliser, d'informer et de lutter contre la différence. Deux grands temps forts, organisés par l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Pellerin, favoriseront les rencontres et permettront d'échanger, de partager et de changer notre regard sur le handicap...

◆ **EXPOSITION D'ART PLASTIQUE**
Du mercredi 18 mai au vendredi 10 juin
Médiathèque George-Sand - Allée George-Sand

▶ Vernissage mercredi 18 mai à 18h

Avec la participation d'artistes pellerinains :

- ▶ Gilles Bretin - Photographie
- ▶ Evelyne Warion - Peinture et porcelaine
- ▶ Laurent Pelletier - Peinture et maquettes en allumettes

et aussi ...

- ▶ les artistes du Foyer du Chêne vert
- ▶ les artistes du centre Médico-psychologique et hôpital de jour « les Pibales » du Pellerin
- ▶ les artistes de la Section Annexe des Établisse-

ments et Services d'Aide par le Travail (SAESAT) du Pellerin.

◆ JOURNÉE THÉÂTRE ET DIFFÉRENCES

Jeudi 9 juin - à partir de 10h

Espace culturel René-Cassin- rue de la Jouardais

Pour la 9^{ème} année consécutive, la Municipalité vous convie à une journée de spectacles variés, joués et mis en scène par des artistes en situation de handicap et des associations Pellerinaises.

Gratuite et ouverte à tous, cette journée s'annonce encore une fois riche de talents avec, toute la journée, des représentations jouées par des artistes de la section théâtre de l'Amicale Laïque du Pellerin, du Centre équestre de la ferme de la Chauffetière (Sésame Autisme), des Hautes Thébaudières et de la Persagotière.



Plus d'infos auprès du CCAS au 02 40 05 69 81

* Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de Loire-Atlantique

// Liste «Le Pellerin moderne et solidaire»

Chers concitoyens,

Nous avons pris connaissance avec intérêt du tract célébrant la réconciliation entre l'ex majorité et la nouvelle opposition. Chacun sait que chacune des listes (soi-disant de gauche) a fait perdre l'autre. Chacun peut légitimement se demander ce qui rapproche maintenant les ennemis de 2014, incapables hier de s'unir tellement leurs projets et méthodes étaient inconciliables. Aujourd'hui encore, l'opposition porte un regard critique sur les réalisations de leurs nouveaux partenaires : entre autres l'achat du château s'avérant être un gouffre financier à mettre aux normes puis en inadéquation avec les besoins des associations, l'urbanisation verticale à l'architecture et aux matériaux souvent décriés, l'affaire ruineuse de la pompe à chaleur de la maison de l'enfance, les conditions de réparation de l'église, la vassalisation à Nantes... Quelle est cette force qui fait fi des convictions ? Nous n'en voyons qu'une, semblable à celle qui unit la carpe et le lapin au niveau national : la soif du pouvoir...

Nous n'avons rien vu dans ce tract qui propose quoi que ce soit aux Pellerinçais. Comme vous, nous lisons des

approximations comptables inquiétantes, des erreurs lourdes pour des personnes ayant siégé ou siégeant au Conseil Municipal, des critiques et condamnations sans fondement. Rien de constructif. Rien qui puisse laisser penser que les anciens ont changé ou que les nouveaux soient prêts à répondre aux besoins, aux attentes et aux espoirs des habitants. Manoeuvres et renoncements ne donnent pas la légitimité pour accéder au pouvoir : ces pratiques nuisent à l'image de la politique...

Pour nous, une gestion rigoureuse, une écoute permanente, des projets clairs et concertés : ce sont les clés de la réussite pour notre commune.

Pour ce faire, nous maintenons notre cap et continuons à agir pour construire dès aujourd'hui et pour demain, une ville plus accueillante. C'est notre façon de respecter, de servir les Pellerinçais et l'intérêt général.

Paul Brunais, Adélaïde Fourage, Thibault Goupil, Jessica Garnier, Ambroise Guichard, Hélène Hubert-Chiché, Franck Fleury, Cyrielle Paquereau, Ghislaine Laussucq, Dominique Pilard, Bernadette Kuliberda, Isabelle Plaineau, Guylène Amprou, Marie-Claude Guillou, Xavier Bardou

// Liste «Bien vivre au Pellerin»

Madame, Monsieur,

beaucoup d'entre vous ont été surpris de la tribune de la majorité dans les dernières NDP. Quelques explications : les éditos politiques doivent être transmis selon un calendrier fixé par la majorité ; le 12 février pour le dernier article. Or, l'édito de la majorité parle de votes pris en conseil le 15 février et peut ainsi critiquer nos positions sans que nous puissions y répondre. Triste méthode. Pourquoi le maire ne s'applique-t-il pas les délais qu'il nous impose ? Est-il à court d'arguments pour ainsi jouer avec l'expression de l'opposition ? La majorité était-elle informée de ce détournement ? De même, M. Le Maire s'arroge le droit d'apposer un astérisque rouge avec un commentaire sur ce même édito politique. Il s'arroge donc le droit de juger notre tribune. Les NDP apparaissent de plus en plus comme un outil de propagande politique au service du Maire. Il serait plus constructif que ce journal municipal devienne un journal d'informations et donne davantage la parole aux associations, aux Pellerinçais. Il nous semble important de vous expli-

quer les contre-vérités écrites par la majorité : si nous avons voté contre certaines demandes d'investissement, ce n'est pas par opposition de principe mais, comme nous l'avons indiqué en conseil, simplement car nous n'avons aucune information sur les projets proposés : plans, capacité, délais,...., la marge de manœuvre financière de la commune, parfois même l'emplacement de ces projets... Dans ces conditions, comment valider des projets qui n'ont d'existence que par un budget ? Voteriez-vous pour ces projets avec si peu d'éléments ? Nous continuons, comme nous l'avons déjà indiqué, à ne pas signer de chèques en blanc. A l'inverse, les élus de la majorité ont avoué en CM lorsque nous disions ne pas avoir d'éléments pour voter : « Nous non plus mais on fait confiance » On vous laisse apprécier ! Alors oui et encore oui à la rénovation de l'Hermitage mais en transparence, avec un projet, un emplacement...

Emmanuel Chauvet, Christelle Toucane, Emmanuel Labarre, Sandrine Falot, Thierry Boucard et Laurence Bernard



// LE PÔLE COMMERCIAL DE LA JOUARDAIS S'AGRANDIT ET SE MODERNISE

En quelques mois et sur l'initiative des propriétaires du magasin Intermarché, l'espace parking situé devant la grande surface a profité de changements d'envergure. En effet, d'importants travaux d'agrandissement et de rénovation du parking, la construction sur celui-ci d'un nouveau bâtiment, sans compter les projets imminents de nouveaux services «drive», enrichissent et modernisent aujourd'hui ce pôle commercial, tout en pérennisant l'activité économique de la ville.

// UN PÔLE CENTRAL DE COMMERCE ET DE SERVICES DE PROXIMITÉ

Qu'il s'agisse de son approvisionnement, de sa santé ou d'autres services, pouvoir stationner son véhicule et disposer sur place de commerces et de services variés contribuent très largement à l'attractivité d'une ville et à la qualité de vie de ses habitants. Tel est le cas rue de la Jouardais où vous pouvez faire vos courses, aller faire resserrer vos lunettes, retirer votre ordonnance, aller à la banque, chez le coiffeur, etc.

Fin février, la Pharmacie du Marché et le Crédit Mutuel ont déménagé pour s'installer dans le nouveau bâtiment situé au 36 rue de la Jouardais. Tous les deux complètent dorénavant l'offre de services de ce pôle commercial.

«Même si ce n'est pas sans un peu de nostalgie que nous avons quitté la rue Sourdille, ses commerçants et l'ambiance du marché du samedi matin, nous sommes ravis de nos nouveaux locaux, parfaitement configurés pour notre métier» indiquent les pharmaciens. «En effet, nous nous devons de répondre aux exigences de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) en termes d'accessibilité et d'espaces de confort et de confidentialité. Nous disposons désormais de 100 m² de surface supplémentaire, avec des salles adaptées

pour notre activité» poursuivent-ils.

De la même façon, le Crédit Mutuel a quitté la rue de l'Enclos pour la rue de la Jouardais. Cette nouvelle implantation, plus visible et plus accessible, a également permis un agrandissement de l'agence et une optimisation des services. «Nous disposons à présent d'un sas sécurisé qui permet à notre clientèle d'accéder à des automates de retrait et de dépôt 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24» indique Bruno Boursereau, directeur de l'agence du Pellerin. «Notre accueil est aussi dorénavant ouvert l'après-midi de 15h à 18h» poursuit-il.

«Bloqué au nord par la Loire, Le Pellerin s'est étendu, déplaçant ainsi naturellement vers le sud son centre, initialement localisé autour des Halles. Un mouvement qui s'accompagne peu à peu d'un regroupement des commerces entre la rue du Clos Grillé et la rue de la Jouardais.»



Franck Fleury,
conseiller municipal,
délégué au développement économique

// BIENTÔT DES SERVICES «DRIVE» !

Modernes et pratiques les services «drive» vous permettent de gagner du temps et parfois même de ne plus sortir de votre véhicule...

Si pour l'heure le **magasin Intermarché** fait l'objet de travaux de «relooking», celui-ci se prépare également à proposer, dès cet été, un nouveau service de courses en ligne : le Drive. Gratuit et pratique, il vous permettra de choisir un créneau jour/horaire, pour venir retirer vos achats précommandés sur internet.

De son côté, afin de permettre aux personnes malades, ou ayant des difficultés pour se déplacer de venir chercher sereinement leurs médicaments sans avoir à sortir de leur véhicule, la **pharmacie du marché** proposera très prochainement un service drive sur le côté du bâtiment.

// LA STATION DE LAVAGE S'INSTALLE À LA BREHANNERIE

Courant mai, c'est à l'entrée de la ZAC de la Bréhannerie que vous pourrez dorénavant nettoyer votre véhicule.



En effet, libérant de nouvelles places de stationnement sur le parking de l'Intermarché (rue de la Jouardais), l'ancien portique de lavage automatique, sera désormais remplacé par une station de lavage très complète pour véhicules. «La station sera composée de 3 bornes de lavage haute pression, d'un gonfleur, de 2 aspirateurs et bien sûr d'un nouveau portique de lavage (rouleaux) à 7 programmes» indique Brice Levard, son gérant.

Plus d'infos au 02 40 05 68 68

// UNE POLITIQUE DE SOUTIEN ÉCONOMIQUE

Sans ingérence dans les affaires commerciales privées, la commune accompagne le mouvement naturel des commerçants...

Les deux points cruciaux pour les commerçants sont **le passage et le stationnement**. Sur ce deuxième point, la commune améliore son offre à chaque occasion en créant des places de parking, comme sur les quais ou à la Mairie annexe, et en aménageant des zones bleues pour fluidifier le roulement (voir dossier «Cadre de vie» page 8). Ainsi, en évitant le «surstationnement» dans un espace public contraint, la Municipalité constate une réelle amélioration du confort et de la sécurité pour le voisinage et les piétons.

Dans l'optique de pérennisation et du redéploiement du marché d'approvisionnement du samedi, la Municipalité, en concertation avec la Métropole, projette la création de places de parking supplémentaires rue du champ d'armée.

Enfin, à la charnière entre développement économique, urbanisme et cadre de vie, la Municipalité a fait le choix de **développer des liaisons douces** permettant de rejoindre au plus court et en sécurité les commerces à partir de zones de stationnement existantes.

La commune a fait le choix de l'accompagnement et non de l'ingérence.

La commune n'a aucun moyen de contraindre ou d'interdire l'activité d'un commerçant ou d'un artisan dans la mesure où celui-ci respecte les règles d'urbanisme. Ainsi, le PLU de 2007, révisé en 2009, avait prévu une orientation d'aménagement commerciale pour inciter à un éventuel déplacement de l'Intermarché face à l'espace René-Cassin. Sans suite. **À l'intérieur des zones urbanisables, chaque acteur économique définit lui-même ses conditions d'exercice.**

Quand la localisation s'y prête, **la commune favorise aussi le dialogue entre les commerçants et les promoteurs immobiliers.**

Ainsi, depuis 2014, les locaux commerciaux de la rue du Clos Grillé ont tous, sauf un, trouvé preneur. De même, le projet sur l'ancien stand de tir comportera aussi des commerces en rez-de-chaussée. Deux commerçants se sont déjà positionnés.





Les Halles du Pellerin - 1963

// LES HALLES DU PELLERIN

Avec près de 200 membres portés par l'intérêt de l'histoire locale, l'association *Autrefois Le Pellerin* œuvre depuis plus de 20 ans à entretenir la mémoire de la ville, à travers la conservation et la mise en valeur du patrimoine local et la publication d'ouvrages. Dans chaque numéro des «Nouvelles du Pellerin», ses membres mettent en lumière un élément de l'histoire ou du patrimoine Pellerinois.

La construction des halles fut décidée en 1890 par Monsieur Pichery, Maire du Pellerin à cette période.

Les halles seront construites en trois travées (une centrale de 11 x 22 mètres et deux adjacentes de 8 x 22 mètres). La charpente en bois sera couverte d'ardoises, des pièces de bois en dégradé et en arrondi seront assemblées sur la façade pour donner à l'ouvrage le style de l'époque et le mur du fond sera incrusté d'un linteau de cheminée de style renaissance. Replacé dans le mur côté Nord, celui-ci est encore visible aujourd'hui.

À cette époque, un banc suivait le mur du fond et permettait aux gens venus vendre leur produits de s'y installer les jours de marché. Ces mêmes jours d'ailleurs, le garde-champêtre faisait raisonner la cloche installée sur le pilier central pour annoncer l'ouverture et la fermeture de celui-ci. En 1891, des grilles furent installées de façon à ce que les halles soient protégées et réservées aux jours de marché.

Des années plus tard, en 1929, à la demande du Comité des Fêtes en manque de local, la travée Nord des halles sera transformée en salle des fêtes.

Les halles et cette salle seront alors utilisées pour de nombreux événements, sans empêcher le déroulement du marché tous les samedis matins. Une scène y sera aussi installée pour les représentations d'une

troupe locale de théâtre. À ce moment là, une grille en fer forgé, réalisée par Monsieur Brossaud, ornait la porte d'entrée avec les lettres entrelacées SDF (Salle Des Fêtes). Celle-ci est aujourd'hui exposée sur le mur nord des halles.

Pendant la guerre 39-45, les grilles des halles furent démontées par les soldats Allemands qui occupaient les lieux.

En 1942, un cinéma «parlant» qui prit le nom «d'Étoile Cinéma» fut installé dans la salle par Monsieur Lepage. Celui-ci cessa de fonctionner en 1973.

Les halles virent aussi les représentations de la revue locale de La Cloche. Une scène provisoire, installée au fond de la grande nef permettait aux chansonniers, qui mettaient en scène la vie locale et ses personnages parfois pittoresques, de s'y donner à cœur joie. L'élection des «reines» y avaient également lieu au cours de soirées dansantes...

Enfin, les soirs d'hiver du début des années 60, le club de foot y faisait des entraînements car l'éclairage y était installé. Le bruit des ballons s'écrasant avec force sur les murs était impressionnant du fait de la résonance de ces lieux presque fermés.

En 2003, les halles furent entièrement rénovées.

Article réalisé par l'association Autrefois le Pellerin...

Tous les rendez-vous du Pellerin
à ne pas manquer...

Mai

Jusqu'au 11 mai

Exposition de Alain Weiss

Médiathèque George-Sand (allée George-Sand)

Dimanche 8 mai - 11h

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

Départ du cortège devant la Mairie
(rue du Dr. Sourdille)

Jeudi 12 mai - De 13h45 à 18h30

Loto du club des aînés

Mairie annexe (allée George-Sand)

> Les 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois, de 14h à 17h30 :
jeux de société et jeux de cartes

Lundi 23 mai - 19h

Conseil municipal spécial PADD

Mairie annexe (allée George-Sand)

FESTIVAL HANDICLAP

Du 18 mai au 11 Juin

Exposition « Handiclap »

Médiathèque George-Sand (allée George-Sand)

> Vernissage le mercredi 18 mai à 18h

Vendredi 27 mai - 20h30

Jam session par l'association Jazz en Retz

Maison des Arts (12 rue du Château)

Samedi 28 mai - 11h30

Inauguration de la salle du Canal

Canal de la Martinière



**Pour une publication dans le prochain
journal municipal**

«Les Nouvelles du Pellerin»

(distribution les 4 et 5 juillet 2016)

merci d'en faire la demande

avant le vendredi 13 mai 2016

au service communication de la ville à
l'adresse info@ville-lepellerin.fr.

Juin

Samedi 4 juin - 10h

Raconte-moi et chocolat par l'association AILE

Médiathèque George-Sand (allée G-Sand)

Jeudi 9 juin - De 13h45 à 18h30

Loto du club des aînés

Mairie annexe (allée George-Sand)

> Les 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois, de 14h à 17h30 :
jeux de société et jeux de cartes

FESTIVAL HANDICLAP

Jeudi 9 juin - À partir de 10h

Théâtre et différences

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Du 14 au 25 juin

Les Bouquineries des tout-petits

Médiathèque du Pellerin (allée G-Sand) et

médiathèque de Saint-Jean-de-Boiseau (rue du
14-Juillet)

Vendredi 17 juin - 19h45

**Soirée contes et légendes «Histoire du soleil, de la
lune et des étoiles» avec le musiconteur Ozégan.**

► *Sur réservation au 06 70 25 80 42*

Espace Pierre de Lune (2, impasse de la Fontaine)

FÊTE DE LA MUSIQUE

► **Vendredi 17 juin - 20h**

Eglise Notre Dame (rue de l'Eglise)

► **Samedi 18 juin - À partir de 19h**

Place du Commandant l'Herminier

Vendredi 24 juin - De 16h30 à 18h30

Portes ouvertes de l'école des Asphodèles

Ecole maternelle (allée des Asphodèles)

Dimanche 26 juin

Référendum local « Notre-Dame-des-Landes »

► Bureau de vote N° 1 : Mairie Annexe

► Bureau de vote N° 2 : Médiathèque George-Sand

► Bureau de vote N° 3 : Hall Sportif Rigaudeau

«les Nouvelles du Pellerin» - Journal bimestriel d'information municipale n° 94 > Mai 2016

> Directeur de la publication : Benjamin Morival > Rédacteur en chef : Paul Brounais, conseiller municipal > Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier, chargée de communication > Rédaction : Stéphanie Bodinier, Benjamin Morival, Paul Brounais, Autrefois Le Pellerin > Crédits photos : Archives municipales, associations, Fotolia, Autrefois le Pellerin > Parution bimestrielle > Tirage : 2500 exemplaires > Impression : Goubault, La Chapelle sur Erdre > Diffusion : Herbauges distribution > Dépôt légal : à parution

FÊTE DE LA MUSIQUE 2016

VENDREDI
17 JUIN À 20H
> Eglise Notre-Dame
TRIO DES ESTUAIRES

SAMEDI
18 JUIN
A PARTIR DE 19H !

**LA MUSIQUE
DESCEND DANS LA RUE**
> Place du Cdt l'Herminier

AVEC...
THE RAMS
CYRIL ET LES CAFARDS
CERKAMON
ETC...

PARTY TIME
OUVERT A TOUS !
PARTY TIME

Retrouvez toute la programmation
sur www.ville-lepellerin.fr

Fête de la
MUSIQUE

Le Pellerin

Les nouvelles Culture *es* du Pellerin

Supplément culturel de votre journal municipal

N°8// MAI 2016



Enivrez-vous par La Mini Compagnie



// FESTIVAL LES PELLERINEZ

Du 3 au 5 juin, l'association *The Serious Road Trip* installera son chapiteau près de l'espace René-Cassin pour la 8^{ème} édition de son incontournable festival de cirque et de clowns. Pendant 3 jours, «Les Pelleri'Nez» réuniront des compagnies venues des 4 coins de l'hexagone avec des spectacles hauts en couleur et en originalité dans la pure veine circassienne. Samedi et dimanche après-midi seront aussi ponctués des entresorts de Célestine, une voyante extralucide pas très lucide...

Vendredi 3 juin - à partir de 20h

► Happy Together

Cie Non négociable

Trois filles partent sur les routes pour jouer les apprentis show-women dans un spectacle survitaminé pour recueillir des fonds pour leur paroisse... Un spectacle hilarant !



©Vincent d'Eaubonne

► Spectacle de Cirque Adapté

Serious Road Trip

► Coques en stock - Basile Zavappa

Cie Maboul distorsion



Spécialiste du jonglage d'oeufs frais, Basile Zavappa présente un numéro inédit de domptage baveux. Un show dégoulinant entre adresse et maladresse à vous dévisser le bec !

Samedi 4 juin - à partir de 15h30

► Le travail se lève à l'est

Cie les Diaboliks

Sur le Chantier, une nouvelle recrue va bouleverser le quotidien de Jean-Louis et Francis ! Ils devront réussir à travailler ensemble et jongler avec leurs oppositions et leurs maladresses. Une tranche de rire qui changera votre vision de l'intégration.



©Jacinte

► Le cabaret du Serious et animations

► Spectacle de Cirque adapté

► Cissou et Philipon

Cie les Vils Brequins

Dans un univers givré et Fellinien, le très précieux marquis de Filipon vous fait l'honneur de sa visite perché sur sa boule, suivi de près par Cissou, son crapaud à plume de serviteur...

► Soliloques

Cie Singulière

Soliloques, c'est un équilibriste, de l'aérien, un fildefériste, de la danse, de la contorsion, le tout sur les notes "rares" d'un piano impromptu...

► Maman

La caravane Cie

Un spectacle qui s'amuse de la maternité, de ses transformations corporelles, émotionnelles, déroutantes et grotesques, avec humour, folie et poésie.



Dimanche 5 juin - à partir de 15h30

► Cirque posthume

Cie Lombric spaghetti

Un voyage funestement drôle, une épopée acrobatique très risquée où l'on apprendra que l'absurde n'est pas mortel !



► Spectacle des enfants des ateliers loisirs du Serious

► Spectacle monocycle

Cirque en Retz

Un show incroyable de performances sur monocycles.

► Enivrez-vous

La Mini Compagnie

Dans une touchante folie, mêlant cirque et musique, trois acrobates et un accordéoniste s'enivrent de poésie, de mélodie, et d'acrobatie. Ivre, tout devient plus léger...

Infos, tarifs et réservations sur
www.serious44.org

// CONCERT DE LA PÉRÉGRINE

Samedi 4 juin à 20h30, la chorale *La Pérégrine* vous invite à son concert de fin d'année dans l'Eglise Notre-Dame.

La Pérégrine, chorale affiliée à l'Amicale Laïque du Pellerin, convie pour cette représentation d'autres chorales...



Avec la participation exceptionnelle des **enfants de l'école l'Hermitage**, *la Pérégrine* revisitera les années 60/70 avec des chansons apprises tout au long de l'année. Les enfants seront dirigés par leurs enseignants.

Le groupe vocal de Saint-Aignan-de-Grandlieu, issu de la classe de chant et dirigé par *Catherine Eon Taillandier* interprétera divers extraits d'opérettes de «La vie parisienne d'Offenbach», ainsi que d'autres chants de leur répertoire aux styles et aux époques diversifiés.

Le groupe de choristes féminin de Saffré, **les Why Notes**, vous emmèneront dans l'univers du Gospel, sous la direction de leur chef de chœur *Martin Sanou*.

Les choristes de **La Pérégrine**, dirigés par *Eric Blassel*, chanteront, quant à eux, un répertoire aux rythmes et aux horizons musicaux d'ailleurs, d'ici, d'hier et de maintenant.

Entrée libre et ouverte à tous

Plus d'infos au 06 21 54 98 39

// FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 18 juin, dès 19h, la ville du Pellerin, en partenariat avec l'association de promotion et de valorisation d'artistes locaux *Tarte à Pucés*, vous invite sur les bords de Loire pour profiter d'une grande soirée conviviale, festive et musicale à l'occasion la fête de la musique ! Toute la soirée, des groupes locaux feront le show sur la place du Commandant l'Herminier*, où vous pourrez également vous restaurer et déambuler parmi les stands d'un petit marché nocturne. Vous y retrouverez notamment...



► The Ram's

Avec une musique fortement inspirée par leurs aînés anglo-saxons et américains des années 90, le groupe demi-finaliste du festival Rock estuaire 2015, *The Rams*, distillera un rock énergique et des ballades mélancoliques.

► Cyril et les cafards

Sur un style «foufou» et décalé, comme ils le décrivent, Cyril et ses cafards, Clément, Charles et Marc Book, feront monter l'ambiance dans un set plein d'énergie, de déguisements, de sauts et surtout de ROCK !

► Cerkamon

Faites le plein d'énergie irlandaise avec ce groupe de 6 musiciens qui donne aux spectateurs l'envie de frapper dans ses mains, de danser et surtout de s'amuser !

Retrouvez toute la programmation début juin dans les accueils municipaux de la ville et sur le site internet www.ville-lepellerin.fr

*sous les Halles en cas de pluie

► Le Trio des estuaires dès le 17 juin !

Vendredi 17 juin, la Municipalité vous invite au sein de l'église Notre-Dame du Pellerin pour une représentation exceptionnelle du Trio des estuaires ! Dès 20h, flûte, alto et harpe souffleront un répertoire propre à cette formation de trois musiciennes passionnées de musique de chambre.



// EXPOSITION : ALAIN WEISS

Jusqu'au 11 mai,
l'artiste nantais
Alain Weiss vous
invite à venir dé-



couvrir ses « acryliques » qui naviguent
entre abstrait, réaliste et naïf...

Une jolie balade dans la nature, entre ciel
et mer, à la médiathèque George-Sand.

«Les nouvelles Culturelles du Pellerin» N° 8

Supplément culturel bimestriel du Journal municipal d'information «Les Nouvelles du Pellerin» > Mai 2016

> Directeur de la publication : Benjamin Morival, Maire > Rédacteur en chef : Paul Brounais, conseiller municipal > Conception, réalisation, rédaction et photos : Stéphanie Bodinier, chargée de communication > Crédits photos : Archives municipales, fotolia, la Mini Compagnie, la Caravane Cie, Cie Lombric spaghetti, Cie Maboul distortion, Jacinte, Vincent d'Eaubonne > Parution bimestrielle > Tirage : 2800 exemplaires > Impression : Goubault, La Chapelle sur Erdre > Diffusion : Herbauges distribution > Dépôt légal : à parution